

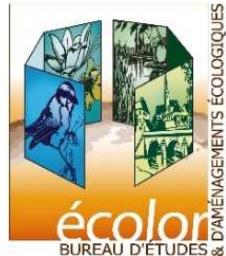


MAITRISE D'OUVRAGE

TERRA

Route d'Obermodern
67330 BOUXWILLER

MAITRISE D'ŒUVRE



24, rue des Chasseurs 67170 WINGERSHEIM
T. 03.88.51.16.10
accueil@m2i-vrd.fr
www.m2i-vrd.fr

ARCHITECTE

Rémi COSSETTINI
3, impasse Nestel
67330 BOUXWILLER



**AMENAGEMENT D'UN LOTISSEMENT D'HABITATION
RUE DES ECOLES A ALTECKENDORF**

**PERMIS D'AMENAGER
PA8 – NOTE DESCRIPTIVE DES TRAVAUX
OPÉRATION CN20007 – INDICE B
MARS 2020**

IDENTIFICATION DU DOCUMENT

Contact : Fabrice MEYER
Directeur de la société M2i
Tél. 03.88.51.16.10
Mail. f.meyer@m2i-vrd.fr

Préparé par : Nelson PATRICIO
Chargé d'affaires
Tél. 03.88.51.16.10
Mail. n.patricio@m2i-vrd.fr

et

Cédric MERTENS
Dessinateur-Projeteur
Tél. 03.88.51.16.10
c.mertens@m2i-vrd.fr

Numéro de l'affaire : CN20007

Identification du document : 200327-PA8 NOTICE TRAVAUX indB.docx

Référence	Version	Date	Modification	Préparé par	Approuvé par
PA8	Indice A	24/02/2020	Version initiale	Nelson PATRICIO	Fabrice MEYER
PA8	Indice B	27/03/2020	Compléments gestion eaux pluviales	Nelson PATRICIO	Fabrice MEYER



24, rue des Chasseurs 67170 WINGERSHEIM
T. 03.88.51.16.10
accueil@m2i-vrd.fr
www.m2i-vrd.fr



SOMMAIRE

1. DETAIL DES VOIES DE DESSERTE.....	4
2. DETAIL DES TRAVAUX D'ASSAINISSEMENT.....	7
3. DETAIL DES TRAVAUX D'ADDUCTION EN EAU POTABLE.....	8
4. DETAIL DES TRAVAUX D'ADDUCTION ELECTRIQUE	8
5. DETAIL DES TRAVAUX D'ADDUCTION « TELEPHONE ET FIBRE »	8

1. DÉTAIL DES VOIES DE DESSERTE

Le réseau de desserte viaire se compose d'une voie principale qui relie la rue des Pommiers au nord à la rue des Ecoles au sud. Cette voie permettra de désenclaver la rue des Pommiers actuellement en impasse.

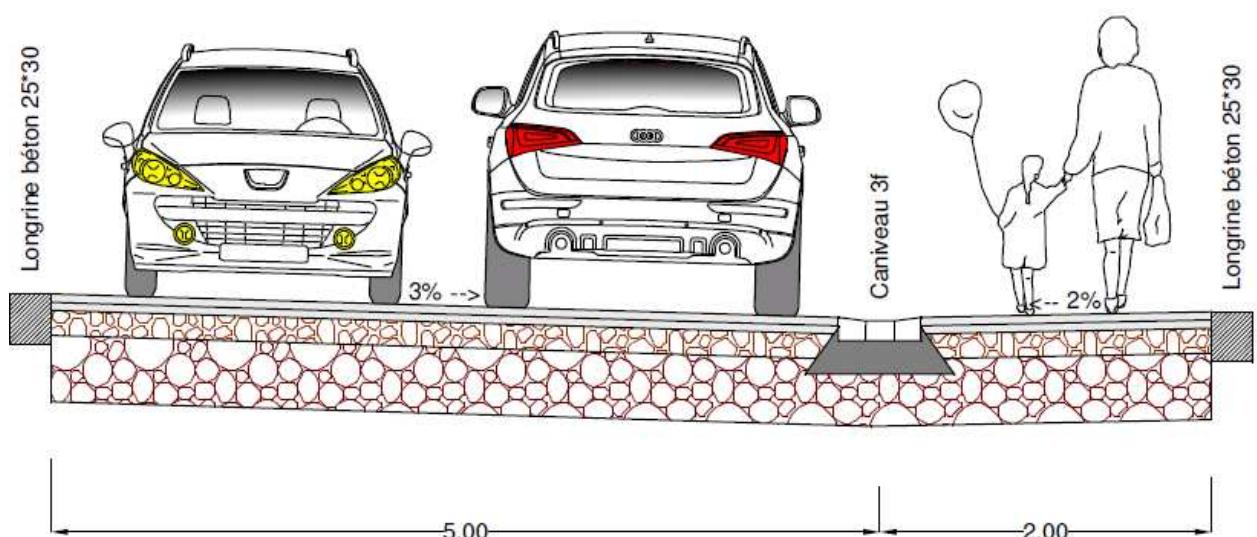
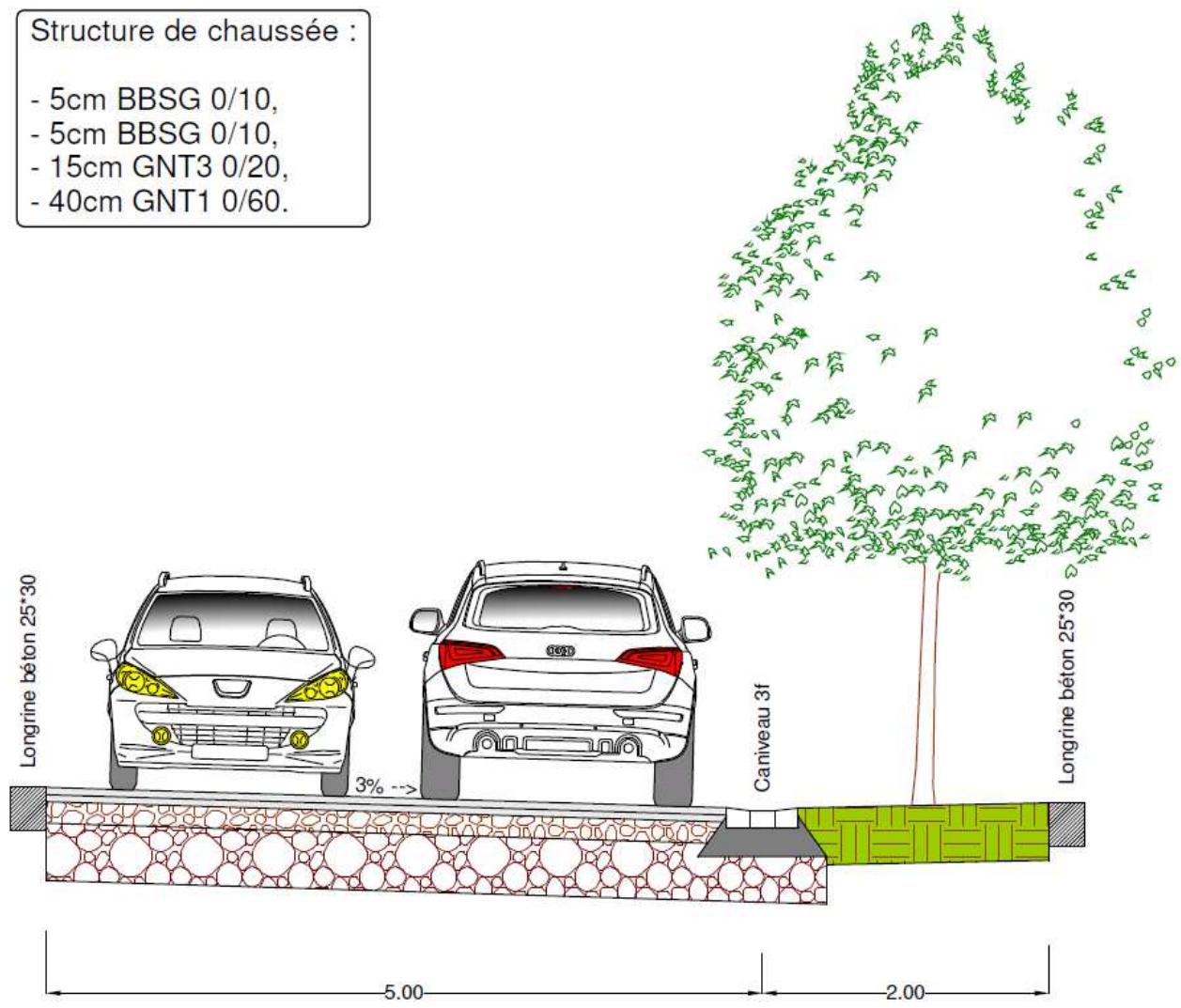
Une voie secondaire vient se greffer sur cet axe principal sur la rive Ouest. Elle se connecte au nord en double sens et au sud en sens unique.



La voie principale aura un gabarit de 7 ml décomposé comme suit :

Structure de chaussée :

- 5cm BBSG 0/10,
- 5cm BBSG 0/10,
- 15cm GNT3 0/20,
- 40cm GNT1 0/60.

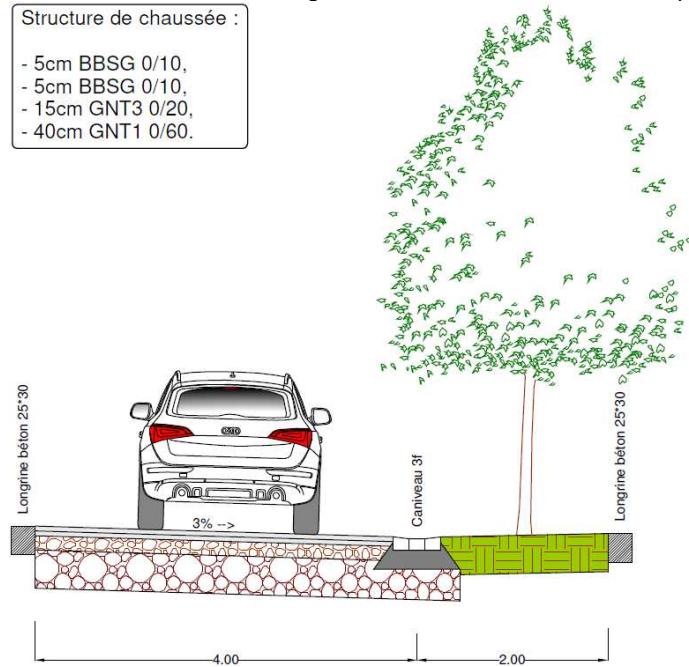


Chaussée de 5 ml de largeur accompagnée d'un trottoir franchissable de 2 ml de largeur, implanté sur plusieurs séquences.

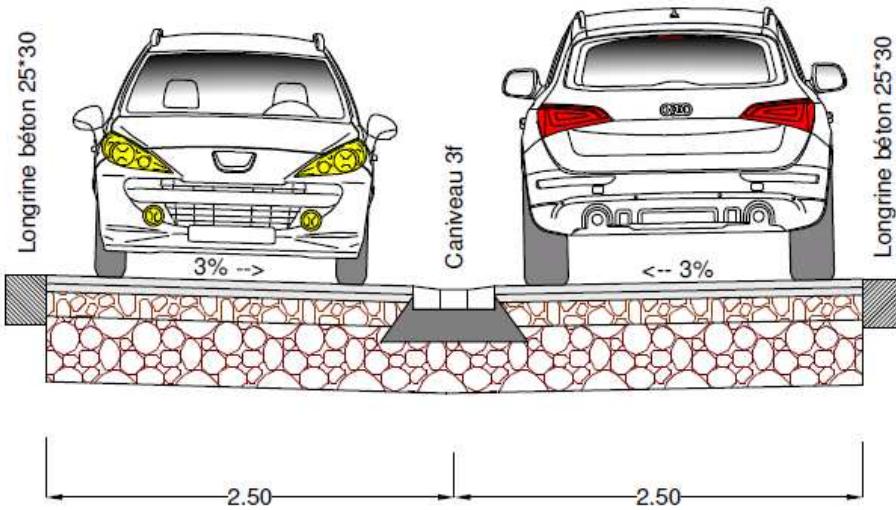
La voie secondaire aura un gabarit de 5 ml ou de 6 ml décomposé comme suit :

Structure de chaussée :

- 5cm BBSG 0/10,
- 5cm BBSG 0/10,
- 15cm GNT3 0/20,
- 40cm GNT1 0/60.



Chaussée de 4 ml de largeur accompagnée d'espaces verts de 2 ml de largeur, implantés sur plusieurs séquences.



Chaussée de 5 ml de largeur avec caniveau central axé à 2.50 ml.

Le corps de chaussée sera de composé comme suit :

- Couche de roulement : 5cm d'enrobés de type BBSG 0/10 (revêtement définitif)
- Couche de roulement : 5cm d'enrobés de type BBSG 0/10 (revêtement provisoire)
- Couche de base : 15cm de GNT_B 0/20
- Couche de fondation : 40cm GNT_A 0/60

Les rives seront composées d'une longrine privative en béton de section 25*30cm avec un pieu hors gel espacé tous les 2.50 ml.

Un caniveau 3 files pavés granit 15/15/15 permettra de recueillir les eaux de surface.

Les parachèvements paysagers consistent en l'implantation d'arbres tiges dans les séquences définies qui seront complétés par des plantations basses de type couvre sol et d'enherbement.

2. DETAIL DES TRAVAUX D'ASSAINISSEMENT

ASSAINISSEMENT « EAUX USEES »

Le lotissement profitera d'un assainissement séparatif. Le réseau « eaux usées » sera raccordé au réseau existant en antenne rue des Pommiers.

Un regard de type Golf (double entrées/sorties) sera disposé sur chaque lot privatif.

ASSAINISSEMENT « EAUX PLUVIALES »

Le lotissement profitera d'un assainissement séparatif. Le réseau « eaux pluviales » sera raccordé au réseau existant en antenne rue des Pommiers.

Un dossier loi sur l'eau déclaratif devra être soumis aux services instructeurs de la DDT.

A ce propos et après analyse du rapport d'étude géotechnique rédigé par la société HYDROGEOTEHNIQUE (essais PORCHET réalisés le 39 janvier 2020)¹, la perméabilité du sol est largement inférieure aux minimas techniquement acceptables avec une moyenne de perméabilité de $9,25 \times 10^{-8}$ m/s (soit environ 100 fois inférieure au minimum requis). Contrairement aux prescriptions des OAP et après discussion avec les services techniques du SDEA, l'aménagement de noues d'infiltration n'ayant aucune utilité, le projet prévoit finalement :

- La mise en place d'un régulateur de débit avec implantation sèche fixé à 10 litres par seconde.
- La mise en place d'un bassin de rétention composé de cagettes (dimensions unitaires L 800mm x l 800mm x h 660mm). La dimension globale de l'ouvrage est de 19.20 ml de longueur, 2.40 ml de largeur et 1.98 ml de hauteur, soit un volume utile de $91.24 \times 95\% = 86.67 \text{ m}^3$. L'ouvrage sera conçu de telle manière pour garantir l'infiltration de 15 m³ représentant les 10 premiers millimètres de pluie. Le volume des 71.67 m³ restant représente la rétention nécessaire selon les calculs hydrauliques édictés dans le dossier loi sur l'eau (volume théorique de 70 m³).
- Le raccordement sur les sorties « eaux claires » des regards golfs implantés sur chaque lot privatif. Une limitation de débit de 3 l/s/ha sera imposée à chaque acquéreur qui aura en charge la mise en place d'une bâche de rétention privative adaptée. Vu la taille moyenne des lots, la limitation de débit sera ainsi fixée à environ 0.15 l/s pour chaque parcelle.
- Les bouches d'égout de la voirie seront aussi raccordées sur ce réseau EP.

¹ Confère 4 rapports d'essais joints en annexe

3. DETAIL DES TRAVAUX D'ADDUCTION EN EAU POTABLE

Les travaux d'adduction en eau potable consistent au bouclage du réseau existant rue des Pommiers à celui existant rue des Ecoles. Il s'agira de déployer un collecteur principal de Ø110mm en PVC.

Un branchement reliera chaque lot privatif et un regard type Cahors sera disposé en limite de propriété.

On recense le PI41 et les PA20 et PA21 à proximité directe du lotissement projeté. La défense incendie est donc assurée par ces ouvrages déjà existants.

4. DETAIL DES TRAVAUX D'ADDUCTION ELECTRIQUE

Les travaux d'adduction électrique seront réalisés sous couvert de ESR.

Le réseau électrique sera amené en souterrain la rue des Pommiers.

Il s'agira de prolonger les réseau BT existant, le poste de transformation électrique situé rue du Puits disposant de la puissance suffisante pour alimenter ce nouveau projet.

Un coffret électrique sera disposé en limite de parcelle pour chaque lot privatif projeté.

5. DETAIL DES TRAVAUX D'ADDUCTION « TELEPHONE ET FIBRE »

Les réseaux téléphonique et fibre seront prolongés depuis le réseau existant rue des Ecoles. Il s'agira de mettre en place un citerneau dans chaque lot. On distribuera 2 gaines 42/45 dans chaque parcelle.